

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D'EASTMAN**


AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que :

Le conseil municipal adoptera le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, lors de sa séance extraordinaire qui se tiendra mardi le 19 décembre 2017, à 18h30, au lieu habituel des délibérations du conseil situé au 160 chemin George-Bonnallie.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Eastman, le 11 décembre 2017



Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière